



CONSEIL GENERAL BRETIGNY-SUR-MORRENS

Extrait du procès-verbal

Séance du jeudi 5 décembre 2024 à Bretigny-sur-Morrens

Présidence : M. Arnold Ottonin

Effectif :	84 (dont 1 nouveau membre)	Présents :	53
Excusés :	30	Absences non excusées :	1

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le projet du procès-verbal n°11-2024 de la dernière assemblée, soit du 10 octobre 2024, est accepté à l'unanimité.

4. Préavis n°07/2024 – Budget 2025

Avec un total des charges se montant à **Frs 4'679'100.-**, et des produits à **Frs 4'369'100.-**, il en résulte un déficit de **Frs 310'000.-** prévu au budget 2025. Le rapport de la commission des finances est lu par Mme Christiane Bally. Le préavis n° 07/2024 est accepté moins 2 abstentions.

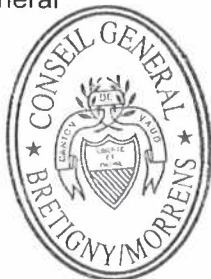
5. Elections – Démissions

Election à la commission SDIS Haut-Talent : M. Hubert Reymond, alors suppléant, passe comme membre. M. Didier Comte est élu comme suppléant à la commission SDIS du conseil général. Aucun autre membre de l'assemblée ne souhaitant briguer ce poste, l'élection est tacite.

Ainsi délibéré en séance du 5 décembre 2024.

Le Président du Conseil Général

Arnold Ottonin



La Secrétaire

Anne-Claire Tharin-Racine